

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option B : Electronique et réseaux - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option B :
Electronique et réseaux - en apprentissage (18748)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option B : Electronique et réseaux - en apprentissage (18748)	Jury par défaut	Tous les candidats		41	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en enseignement technologique ou professionnel	Bulletin ou notes à l'examen	Très important
	Notes en physique-chimie	Bulletin ou notes à l'examen	Très important
	Notes en mathématiques	Bulletin ou notes à l'examen	Très important
	Notes en français ou philosophie	Bulletin ou notes à l'examen	Important
	Notes en anglais	Bulletin ou notes à l'examen	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie	Appréciation des professeurs	Très important
	Organisation et efficacité dans le travail	Fiche avenir et appréciation des professeurs	Très important
Savoir-être	Echanger au sein d'une équipe et rendre compte	Fiche avenir et appréciations des professeurs	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
	Choix de la formation demandée en regard de la formation suivie	Fiche avenir et lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité à s'engager et travailler dans un autre contexte que celui de l'école	Fiche avenir et lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a statué à partir des dossiers des candidats directement sur la plateforme PARCOURSUP.

L'algorithme de calcul qui a permis de faire un préclassement des candidats qui prenait en compte :

- les résultats chiffrés de l'année de première et de terminale (pour les élèves de terminale), les résultats à l'examen pour les élèves issus de retour d'enseignement supérieur,

- les éléments d'évaluation de la fiche avenir traduits en note sur 20 en fonction de l'appréciation de chaque critère,

Les dossiers des candidats dont l'origine du diplôme et les compétences acquises n'étaient pas en cohérence avec la formation n'ont pas été classés.

Le classement des dossiers était ensuite ajusté en fonction de critères annexes tels que :

- L'assiduité,
- L'autonomie (important pour l'apprentissage en mixité de public),
- le comportement en classe,
- la motivation du candidat (projet motivé),
- La capacité à travailler en équipe,
- L'engagement citoyen.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'étude des dossiers a permis de repérer plusieurs points importants dans le contenu :

- Les compétences liées aux sciences et / ou à la technologie représentent un point essentiel dans le classement des dossiers. Ainsi, les résultats du bloc scientifique et / ou technologique ou professionnel ont un poids important dans la décision finale. Il convient de bien travailler ce bloc.
- Les compétences liées à l'étude et à l'analyse des systèmes numériques sont primordiales, le candidat doit impérativement montrer qu'il connaît ce domaine et qu'il y est à l'aise.
- Les capacités à réussir et à s'investir dans l'enseignement supérieur (fiche avenir) sont des éléments qui comptent également, Le projet motivé doit être soigné et cohérent avec la demande, il est également primordial de bien le rédiger. Trop souvent, les dossiers restent incomplets et la commission ne classe pas ces dossiers faute de données pertinentes. Il convient donc de compléter le dossier le plus précisément possible.

Signature :

Fabrice ROUSSEAU,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Niépce-Balleure